

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – 18/06/2021

SÉANCE DU 18 JUIN 2021

Les membres du Conseil municipal de la Commune de Laparrouquial, se sont réunis à 20h30 à la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 14/06/2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Laurent DESHAYES, Jocelyne ALLEMAND, Guilhem MARTY, Axel BERTRAND, Bernadette GOUDOFFRE, André GUISES, Solenne LOUROT-MARTIN, Jérôme MARTY, David ROUZIES.

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Sébastien MICHAUD

Secrétaire de séance :

Solenne LOUROT-MARTIN

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un(e) Secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil (voir page de garde).

1. Approbation du compte rendu du 07/05/2021

Le compte rendu du 07/05/2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Rattachement des communes de Loubers et Noailles à la 4C

Le Conseil communautaire a validé le rattachement des communes de Loubers (77 habitants) et Noailles (214 habitants) à partir du 1er janvier 2022. Avec ces deux communes, la 4C atteindrait 4895 habitants.

Sont en réflexion de rejoindre la 4C les communes de Villeneuve-sur-Vère, Salles-sur-Cérou, et Milhavet.

La commune de Noailles voit sa fiscalité changer en venant à la 4C. Elle a donc demandé à ce que cette dernière participe à ce changement à hauteur d'environ 9 000€, pour la 1ère année seulement. Cette demande a été validée par l'ensemble des Maires et élus présents lors de la délibération.

La commune de Loubers n'a demandé aucune compensation ou subvention pour intégrer la 4C.

Le rattachement de ces 2 communes est adopté au sein du Conseil Municipal à 8 pour, et 1 abstention.

3. Travaux de l'école

Le devis pour la toiture auprès de l'entreprise « Besoin de toit » a été validé. L'entreprise demande un acompte. Pour que nous puissions leur verser, elle doit nous fournir la facture.

L'entreprise ne sait pas quand le matériel sera livré et donc quand elle pourra commencer les travaux.

Concernant le chauffage, le montant des travaux dépassant la somme des 40 000€, il est nécessaire de faire des devis auprès de 3 entreprises. Une troisième entreprise a donc été contactée. Ces travaux se feront pendant des vacances scolaires, mais pas avant celles de la Toussaint.

4. Demande de subventions par des associations

L'association « Tous en scène » à Cordes (danse) a demandé 50€ de subvention. 3 habitants de la commune en font partis.
Adopté à l'unanimité.

Le Comité d'Animation de Laparroquial, qui vient de se créer, a demandé une subvention. Dans le cadre du lancement, le Conseil Municipal propose une subvention exceptionnelle de 200€.
Adopté à 8 voix pour, et 1 abstention.

5. Préparation des élections départementales et régionales

Le Maire rappelle qu'il y a besoin de 6 personnes en même temps : 1 président, 1 secrétaire, 2 assesseurs pour les élections départementales, et 2 assesseurs pour les élections régionales. Le planning pour le 20 et 27 juin sont préparés. Certains créneaux ne sont pas pourvus pour le 27 juin.

6. Mise en place d'un cahier de rappel pour alerte canicule

Lors du dernier Conseil municipal, il a été décidé la mise en place du registre communal des personnes à risque ou isolées.
Le Maire remercie Solenne pour la création de la fiche d'inscription des personnes à ce registre. Afin de s'inscrire, la fiche sera disponible en mairie, sur le site internet, et l'information sera donnée lors de la prochaine Gazette.

7. Questions diverses

- **Adressage**

Guilhem MARTY doit revalider l'orthographe des panneaux avec l'entreprise.
Concernant les poteaux, le prix des matériaux a augmenté. Pour rester dans la même enveloppe budgétaire, il a été décidé d'acheter des poteaux en aluminium plutôt qu'en acier. Une économie d'environ 600€ est réalisée.
Il sera décidé ultérieurement d'une date de pose des poteaux et panneaux.

- **Cimetière**

Lors du dernier Conseil Municipal, il avait été suggéré de prévoir l'accessibilité des personnes à mobilité réduite par le biais d'une rampe d'accès au niveau de l'entrée principale.
Deux entreprises, un agent du département, et le Maire, se sont déplacés au cimetière. Il s'avère qu'il est impossible de faire une rampe d'accès aux normes au niveau de l'entrée principale.
La mise en place d'une rampe ne sera donc pas possible à court terme.
Cela veut dire que nous devons refaire des devis auprès de 3 professionnels ainsi qu'un plan de financement.
Monsieur le Maire envisage d'autres solutions, il explique que deux tombes en bordure de l'enceinte semblent être abandonnées. Il pourrait être envisagé une procédure pour répertorier les éventuelles tombes et caveaux à l'abandon, et ainsi permettre la mise en place de cette rampe.

- **Création d'un groupe de travail autour des chemins ruraux et de randonnée**

Solenne LOUROT-MARTIN propose de créer un groupe de travail pour faire un état des lieux des chemins existants, et voir ce qui pourrait être créé en terme de chemins de randonnée.

Guilhem MARTY, Axel BERTRAND et Solenne LOUROT-MARTIN souhaitent faire partie de ce groupe de travail.

- **Assurance des élus**

Des élus n'ont pas renvoyé la copie du contrat signé. Certains informent ne rien avoir reçu. Monsieur le Maire reprend les mails pour les faire envoyer à nouveau.

- **PLUi – rapport de la réunion du 27 mai**

Le 27 mai a eu lieu une réunion entre 2 représentants du bureau d'étude et 2 représentants de la 4C, ainsi que Monsieur le Maire et Axel BERTRAND, quant au zonage des potentielles zones à urbaniser sur le PLUi. Le travail effectué par le Conseil Municipal a été apprécié. Sur les zones proposées, environ 1.8 ha a été retenu et devra être validé.

Le bureau d'étude va envoyer les cartes à jour courant juin. Ils vont faire passer les informations aux autres acteurs (DDT et chambre d'agriculture notamment).

Suite à cela, le Conseil Municipal choisira les parcelles retenues, sachant que la surface maximale sera de 1ha.

Certaines questions restent en suspens, notamment concernant les plans d'épandage.

- **Problèmes d'écoulement des eaux au hameau de Lagrefeille**

A Lagrefeille, la fille de Mme Fournier a fait part d'un problème d'écoulement des eaux de pluie. Le problème a été réglé en faisant passer une buse sous la route. Les travaux ont été réalisés gratuitement par l'entreprise qui intervenait ce jour-là sur le hameau.

- **Etat des routes sur les hameaux de La Narbonnié et La Mafresié**

Des conseillers municipaux informent du mauvais état de la route qui va de La Narbonnié à La Mafresié (trous notamment).



Monsieur le Maire rappelle la **date du prochain conseil municipal : le vendredi 30 juillet à 20h30.**

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h25.

Le Maire,
Laurent DESHAYES.

Signature du Maire et cachet de la Mairie

Vu pour être affiché sous huit jours suivant la réunion du Conseil Municipal, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.